

Ces juges allemands qui appliquent délibérément la charia...

écrit par Louis | 4 décembre 2016



Puisqu'il est question [de justice](#), un rapide aperçu du cas allemand ou comment l'Allemagne se soumet à la charia.

Pour des raisons qui tiennent du politiquement correct et du multiculturalisme, la charia empiète, depuis plus de deux décennies sur le système judiciaire allemand de manière pratiquement incontrôlée.

Et ça fait « froid dans le dos »:

Quelques exemples parmi beaucoup d'autres :

En mars 2007, un juge de Francfort s'est référée au Coran pour statuer dans une affaire de divorce impliquant une Allemande d'origine marocaine battue par son mari marocain. Bien que la police ait interdit à l'homme d'approcher son ex -femme, il a continué d'abuser d'elle et a même menacé de la tuer. Le juge Christa Datz-Winter a refusé d'accorder le divorce. **Elle a cité la sourate 4, verset 34, du Coran, qui justifie « le droit du mari de recourir aux châtiments corporels à l'encontre d'une femme désobéissante et institue la supériorité du mari sur la femme. »** Le juge a fini par être **dessaisi du dossier.**

En juin 2013, un tribunal de Hamm a jugé que toute personne mariée sous le régime de la loi islamique dans un pays

musulman doit, si elle demande le divorce en Allemagne, respecter les conditions du contrat de mariage établi selon la charia.

En mai 2016 la cour d'appel de Bamberg a validé le mariage qui liait une jeune syrienne de 15 ans à son cousin de 21 ans.

Le 20 novembre 2016 un Allemand d'origine kurde a attaché une corde autour du cou de son ex-femme puis a lié l'autre extrémité de la corde au pare choc de sa voiture. Il a ensuite traîné sa femme dans les rues de Hameln. La femme a survécu, mais son état est critique.

L'homme était marié « une fois selon le droit allemand et quatre fois sous le régime de la charia ».

Franz Solms-Laubach, correspondant parlementaire de Bild, a écrit :

« Nous refusons encore de le croire, mais des pans entiers du territoire allemand sont régis par la loi islamique. Polygamie, mariages d'enfants, juges de la charia – pendant trop longtemps le droit allemand n'a pas été respecté. De nombreux politiciens rêvaient de multiculturalisme ... !

<https://fr.gatestoneinstitute.org/9478/allemande-charia>